



Siège social :
Mairie d'Orincles 65380 ORINCLES

Association loi 1901 n° 065 300 5793
Agrément UFOLEP n° 65 339 002
Agrément Jeunesse et Sport n° 65 S 524

Adresse de correspondance :
55 rue des Pyrénées
65380 ORINCLES

Première rencontre amicale de sarbacane des Archers de Peyreblanque

Le Dimanche 27 Avril 2008

Les Archers de Peyreblanque vous invitent à leur première rencontre amicale de sarbacane qui se déroulera dans la **salle des fêtes d'Orincles**.

Le concours est ouvert à tous les licenciés UFOLEP ainsi qu'aux clubs amis ayant reçu une invitation. Deux séries de 10 volées le matin et 2 séries de 10 volées l'après-midi.

Classement et distance de tir :

4 séries de 10 volées (2 min 30 par volée) 5 traits par volée

Les moins de 13 ans (Poussins – Benjamins)	5 mètres
13-14 ans et 15-16 ans (Minimes – Cadets)	7 mètres
17-18 ans, 19-50 ans, +de 50 ans (Adultes)	10 mètres

Des récompenses seront attribuées par catégories d'âge et de sexe.

Un Challenge sera attribué à la meilleure équipe constituée de : la ou le meilleur jeune et le ou la meilleure adulte d'un même club.

Horaires :

Ouverture du greffe : 9 Heures
Début des tirs : 10 Heures
Repas du midi : 12h30
Reprise des tirs : 14 h
La fin des tirs est prévue vers 16 heures 30.
Récompenses 16h45.

Tarifs engagements :

Le prix comprend l'inscription ainsi que le repas qui sera sous la forme d'un buffet.

Licence jeune : 6 Euros

Licence adulte : 9 Euros

Intendance : Buvette traditionnelle, sandwiches, pâtisseries, boissons chaudes et fraîches.

Inscription : Avant le 22 avril DERNIER DELAI. Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Nombre de places limitées.

Par courrier à l'adresse indiquée en en-tête, ou par e-mail :

RODOLPHE.BLANPAIN@wanadoo.fr

Nous vous espérons très nombreux pour cette première rencontre.